

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2020
A 18 h 00 A LA SALLE DES FETES D'EMBRUN**

Modifié lors du conseil communautaire du 27 octobre 2020

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, MICHEL Christine, EYMEOD Chantal, PARPILLON, Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BERNARD-BRUNEL Franck (arrivé à 18h15), MARROU Jehanne, VIOSSAT Marc, CANTON-RAPUC Claire, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MELMONT Jean-Marie, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, METTAVANT Colette.

Absents excusés : ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean-Marie
ZAPATERIA Béatrice donne pouvoir à BERTRAND Gina
MONTABONE Michel donne pouvoir à MAILLARD Laurent
SARDY Claire donne pouvoir à EYMEOD Chantal
BERENGUEL Victor donne pouvoir à METTAVANT Colette
DIDIER Alexandre donne pouvoir à PARPILLON Christian
RAUTENBERG Natacha donne pouvoir à MARROU Jehanne
ROMMENS Sophie

Assiste également :



La séance est ouverte à 18h05.

Nomination du secrétaire de séance : MAXIMIM Christine

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués. Les comptes rendus des conseils communautaires du 22 juillet 2020 et du 18 août 2020, sont adoptés à l'UNANIMITE.

Madame la Présidente présente le rapport d'activité pour l'année 2019 de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon. Après détails, Madame la Présidente précise que cette présentation ne donne pas lieu à vote.

Arrivée de Franck BERNARD-BRUNEL à 18h15.

AFFAIRES GENERALES

► RAPPORT N° 2020/126 : 5-3 Désignation de représentants : Modification dans la désignation d'un suppléant à la commission Culture et Patrimoine

Rapport présenté par Chantal EYMEOD, pour modifier les représentants de la commune de Saint André d'Embrun pour la commission culture et patrimoine.

La délibération est votée à l'unanimité.

► RAPPORT N° 2020/127 : 5-3 Désignation de représentants : Modification du représentant au conseil de surveillance de l'Hôpital d'Embrun

Madame la Présidente propose de désigner Jean-Pierre GANDOIS.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/128 : 5-3 Désignation de représentants : Modification d'un représentant au conseil d'administration du Pays SUD

Madame La Présidente propose de désigner Jehanne MARROU. Laurent MAILLARD confirme son accord.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/129 : 5-3 Désignation de représentants : Désignation d'un représentant suppléant à la commission paritaire de l'Energie SDE04

Madame La Présidente propose de désigner comme représentant suppléant Bernard RAIZER en sa qualité de maire d'une commune limitrophe au département 04.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/130 : 5-3 Désignation de représentants : Désignation représentants Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Madame La Présidente présente ce rapport et explique le nombre de représentants par commune à désigner.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/131 : 4-4 Autres catégories de personnels : Mise à disposition de personnel du CCAS de la Commune d'Embrun à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CISPD)

Madame La Présidente présente ce rapport.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/132 : 5-6 Exercice des mandats locaux : Modification indemnités de fonctions des élus communautaires

Madame La Présidente présente ce rapport.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/133 : 7-2 Fiscalité : Taxe de séjour modification des textes règlementaires

Madame La Présidente présente ce rapport et explique les nouvelles réglementations.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/134 : 9-1 Autres domaines de compétence : Mise à disposition de locaux à la Régie Bois Énergie d'Embrun et au Pays SUD

Madame La Présidente présente ce rapport. Elle précise que la régie Bois Energie a quitté les locaux de la commune d'Embrun (qui avait besoin de locaux pour son personnel) et a rejoint les Jardins du Réal.

La délibération est votée à l'unanimité.